Image not found or type unknown

# PAS DE RAPPORT EXPERTISE SUITE ACCIDENT DE LA ROUTE

Par **arnaud2012**, le **10/05/2012** à **14:05**

Bonjour

Suite à un accident de la route, la voiture a été expertisé par un courrier de l'expert qui nous informe que la valeur de la réparation est plus chère que la valeur du véhicule

Le seul problème dans cette information que l'expert nous a envoyé par un courrier, il n'y a pas eu en annexe le RAPPORT EXPERTISE

Peut on annuler son offre ?

A t il le droit de ne pas envoyer le rapport d'expertise ?

Merci pour votre conseil,

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés